



*Là où je vis, j'agis !*

## **Réunion du mardi 6 octobre 2015**

### **Compte-rendu**

La maison de quartier de Cantepau a accueilli la deuxième réunion du conseil de quartier de Cantepau.

Assistaient à cette réunion de travail :

**Les élus du conseil municipal,**

Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée aux solidarités et à la démocratie participative,  
Bruno Crusel, maire-adjoint délégué à la jeunesse et au quartier de Cantepau,  
Farah Kheloufi, conseillère municipale déléguée à l'animation jeunesse et aux cultures urbaines,  
Muriel Roques-Etienne, adjointe au maire déléguée à l'urbanisme et à l'esthétique urbaine.

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

**Étaient présents :**

Souad ABOUTOUMAN  
Anne-Marie ANDRE  
Alain ALABERT  
Line ALBINET  
Nadia AMEUR  
Amine ARDOUZ  
Mathieu BASSE  
Zohra BELARBI  
Medjahed BENHENNI  
Zohra BENHENNI  
Fatima BEN MOUSSI  
Josette BOUIN  
Emile BOUIN  
Maggy BOURDJI  
Amélie CHEVALLIER  
Séverine DAULL-MAUREL  
Cécile DE COURTOIS  
Marie DELPON  
Brahim ESSYAM  
Martine FOURNIAL  
Sylvie GENEVRIER  
Elise GERAUD  
Alain GISCLARD  
Catherine GRANIER  
Monique LANCELIN  
Fatma LARBI  
Corinne LECRIQUE-GELHAY  
Anne MALET  
Annie MALIE  
Madjid MANSEUR  
Malik MANSEUR  
Daniel MARCHADIER  
Hicham MESBAH  
Samia MILOUDI  
Delphine MONTAUZIER  
Christiane PI-TEIXIDOR  
Michel POUGET

Loïc RAMONET  
Achraf RAS  
Nitharsan RATNESWARAN  
Laura ROSSIGNOL  
Marine SOLACROUP  
Yvonne STEFFAN  
Dominique VAISSON  
Jacques VAISSON  
Robert VAYSSE  
Jean-Marc VIGROUX

**Étaient excusés :**

Roland Foissac, élu de l'opposition

Rejvan ALI  
André AMIGUES  
Kheira BADAoui  
Annie BATAILLE  
Mohamed-Fouad BELARBI  
René CADILLAC  
Guillaume CROS  
Donavan ELBOUZARAZI  
Mustapha ELGHALMI  
Julie HIPOLITO  
Laurent KUJBIDA  
Patrick LACROUX  
Valérie MANAUT  
Malika MARCHADIER  
Dominique MATHIEU  
Orchidée MONTFERRER  
El Kouchi NAGACH  
Marie-Thérèse PICHE  
Amin REGUIG  
Jennifer RENAUDIN  
Evelyne RONTARD  
Claude SARRAUTE  
Houria TCHADAEV  
Zalina TOUTAEVA  
Jacques VAISSON  
Bekkai ZERIOUH  
Malika ZIRAOUI

Animée par Bruno Crusel, adjoint au maire délégué à la jeunesse et au quartier de Cantepau, et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée aux solidarités et à la démocratie participative, cette réunion de travail était l'occasion de réunir pour la deuxième fois les conseillers du quartier.

## L'actualité des 12 conseils de quartier

En introduction, Bruno Crusel remercie les conseillers de leur participation importante à cette réunion et souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers qui se sont inscrits.

Le conseil de quartier de Cantepau regroupe aujourd'hui 75 personnes. C'est très positif et encourageant. Cette mobilisation démontre la réelle envie des habitants de participer à la vie collective de leur quartier.

Il souligne l'importance de s'impliquer, de faire part de son avis, de ses idées, de ses propositions. Il remercie également les techniciens des différentes institutions du quartier qui sont présents.

Laurence Pujol salue également cette mobilisation citoyenne et souligne la forte implication des Albigeois dans cette deuxième génération des conseils de quartier lancée en juin 2014.

Elle rappelle l'ambition et la volonté affirmée de l'équipe municipale de s'inscrire dans la proximité, dans une relation directe avec les Albigeois, de travailler au plus près des préoccupations de chacun, dans les douze quartiers.

590 Albigeois de tout horizon, habitants, jeunes, adultes ou seniors, commerçants et représentants du monde de l'entreprise, bénévoles associatifs, partenaires institutionnels, élus sont aujourd'hui impliqués dans la démarche des conseils de quartier.

Laurence Pujol rappelle l'esprit et la méthode des conseils de quartier : une réflexion centrée sur les questions de proximité, avec sérieux et convivialité, un travail organisé en tables rondes thématiques ou par projet, avec des règles précises définies dans la charte de la participation diffusée à chaque conseiller.

Cette deuxième réunion du conseil de quartier de Cantepau est l'occasion de refaire le point sur les sujets d'actualité du quartier.

### **- Le Contrat de ville de l'Albigeois.**

Dans le respect de la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, le contrat de ville de l'Albigeois a été signé le 9 juillet 2015 pour 5 ans.

Une partie du quartier de Cantepau est considérée comme un quartier prioritaire de la politique de la ville et bénéficiera donc d'actions spécifiques en réponse aux problématiques et besoins identifiés lors du diagnostic réalisé lors de la phase d'élaboration du contrat de ville.

Le contrat de ville doit dorénavant entrer dans sa phase de mise en oeuvre opérationnelle. Laurence Pujol rappelle à ce titre la nécessité de mutualiser les énergies et de travailler en commun institutions, associations et habitants.

Elle souligne à ce titre que la loi fait de la participation des habitants un principe de premier plan avec notamment la nécessité de créer des *conseils citoyens* dans chaque quartier prioritaire.

Ces *conseils citoyens* sont associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du contrat de ville. Des représentants du *conseil citoyen* participent ainsi à toutes les instances de pilotage du contrat de ville. Il est bien question d'une démarche de co-construction des priorités d'intervention pour le quartier. Les décisions seront concertées et partagées.

Afin d'adapter les exigences de la loi au contexte local albigeois et aux instances participatives existantes, il a été proposé en accord avec les services de l'Etat d'instituer le *conseil citoyen* comme suit. Le *conseil citoyen* sera composé d'une trentaine de membres nominativement désignés, avec l'identification de titulaires et de suppléants :

- pour moitié d'un collège d'habitant,
  - habitants volontaires issus du conseil de quartier
  - d'habitants tirés au sort sur les listes de locataires fournies par le bailleur
- pour moitié d'un collège d'associations/acteurs locaux (commerçants, entreprises)
  - associations et commerçants volontaires issues du conseil de quartier
  - associations du quartier et autres qui interviennent dans le quartier dans le cadre de la politique de la ville.

Laurence Pujol indique qu'il est donc fait appel au volontariat des conseillers de quartier (habitants, commerçants, et représentants associatifs) pour intégrer le futur *conseil citoyen*.

Un échange s'en suit avec les conseillers qui souhaitent mieux comprendre comment le *conseil citoyen* va ensuite pouvoir s'organiser, quels seront les outils dont il pourra disposer, quels seront les niveaux d'implication pour les conseillers citoyens en terme de disponibilité, de nombre de réunions...

Amélie Chevalier, cheffe de projet du GIPUCUSA (Groupement d'Intérêt public) chargée de la mise en œuvre du contrat de ville, précise que l'objectif recherché à terme est de permettre au futur *conseil citoyen* de travailler de manière indépendante et autonome. Néanmoins il est prévu d'accompagner son installation et sa mise en œuvre dans les premiers temps afin de faciliter l'organisation et l'animation de ses réunions. L'Etat et les collectivités doivent pouvoir apporter des moyens de fonctionnement (mise à disposition d'un local, d'une aide à l'administration...). C'est un processus sur le long terme qui doit progressivement se structurer.

L'investissement dans le conseil citoyen demandera en effet de participer à certaines réunions (de l'ordre de 4 à 5 fois/an) en considérant que le principe d'identification de titulaires et de suppléants permettra d'assouplir les contraintes.

Les liens entre *conseil citoyen* et conseil de quartier (qui demeurera par souci de cohérence à l'échelle de la ville entre les douze quartiers), se feront aisément. Chaque réunion du conseil de quartier sera l'occasion de parler du contrat de ville, du travail et des avancées du *conseil citoyen*...

Le dispositif d'accompagnement prévoit également de proposer une formation à l'attention des conseillers citoyens afin qu'ils puissent exercer pleinement leur mission.

Le contenu de la formation, pourra notamment porter sur les points suivants : les missions et moyens d'action des conseillers citoyens ; les enjeux du contrat de ville ; les fonctionnements et compétences institutionnelles ; ainsi que sur les codes et méthodes de la participation au service de la recherche de l'intérêt général et dans le respect de chacun.

A l'échelle du quartier, le travail porte à la fois sur des aspects matériels (aménagement et travaux à prévoir pour améliorer le cadre de vie) mais également sur des aspects plus immatériels (les relations humaines, le vivre-ensemble, les animations, les solidarités, l'entraide, les services publics de proximité...) suite aux besoins identifiés lors de la phase de diagnostic conduite durant l'élaboration du contrat de ville et pour laquelle certains conseillers de quartier ont déjà participé.

Anthony Piasser rappelle l'intérêt pour les habitants, les commerçants, les associations de se saisir de ces dispositifs participatifs ; un espace de parole et d'expression est ouvert et il est essentiel que le plus grand nombre s'en saisisse pour parler de son quartier, donner son avis sur les sujets de la vie quotidienne afin de rechercher ensemble les améliorations qui peuvent être apportées.

Au sein du conseil de quartier, **Line Albinet, Zohra Bellarbi, Maggy Bourdji, Medjahed et Zohra Benhenni, Samia Miloudi, Madjid Manseur, Alain Gisclard, Marie Delpon, Delphine Montauzier** confirment d'ores et déjà leur volonté d'intégrer le collège des habitants du futur conseil citoyen.

**Laura Rossignol** se positionne également afin que son association l'AFEV y soit représentée, tout comme **Zohra Belarbi**, présidente de l'association Femmes du Monde 81, **Daniel Marchadier** pour l'association HUDA, **Cécile De Courtois** pour l'association les Incroyables comestibles, et **Achraf Ras** pour l'association Voyant Rouge.

### - Le Plan de Déplacements Urbains.

Les conseillers sont informés que la communauté d'agglomération de l'Albigeois est dans la phase de finalisation du plan de déplacements urbains qui a été engagé en 2010.

Le PDU définit pour les 10 années à venir les principes d'organisation des transports de personnes et de marchandises, de la circulation et du stationnement dans toute l'agglomération.

Il vise à rééquilibrer la part de la voiture dans les déplacements, au profit des modes de transports collectifs ou des modes doux comme le vélo ou la marche à pied.

Une phase de diagnostic a été conduite en 2012 et 2013 dans le Grand Albigeois. La population à travers une enquête ménage, les services de l'Etat et tous les partenaires impliqués en matière de déplacements ont permis d'établir un état des lieux et un diagnostic exhaustif de la mobilité sur notre territoire dont la synthèse est accessible sur le site internet de l'agglomération.

Ces éléments de diagnostic, leur analyse et leur organisation ont permis de définir un projet global d'organisation équilibrée des déplacements sur le territoire.

Afin de présenter et de partager ce projet, l'Agglomération organisera en fin d'année des réunions de présentation et concertation par secteur géographique.

Une réunion est prévue sur le territoire de la ville d'Albi le 8 décembre en fin d'après-midi.

Pour garantir la qualité des échanges sous la forme d'ateliers, le nombre de participants a été limité à une quarantaine de personnes.

Pour permettre la représentation des conseils de quartier de la ville, l'Agglomération propose que chaque conseil désigne un représentant qui participera à cette réunion.

Une concertation plus large est également prévue par l'intermédiaire du site internet de l'Agglomération. Elle permettra à tous de s'exprimer.

**Jacques Vaisson** se propose de représenter le conseil de quartier de Cantepau.

La ville d'Albi transmettra le nom et les coordonnées à L'agglomération afin qu'il soit invité à la réunion prévue.

### Un travail de réflexion par groupes

Quatre groupes de travail sont constitués :

- Mise en œuvre du contrat de ville dans le quartier : Comment construire collectivement un projet pour l'enfance et la jeunesse impliquant les parents, les acteurs institutionnels et associatifs et concernant l'offre éducative, les loisirs et l'accompagnement vers la formation et l'emploi ?
- Mise en œuvre du contrat de ville dans le quartier : Comment renforcer la participation des habitants dans la dimension collective et inventer de nouvelles formes de collaboration entre associations et institutions pour dynamiser la vie sociale du quartier, contribuer à son ouverture vers l'extérieur et revaloriser son image?
- Restructuration urbaine et commerciale du quartier
- Aménagements et déplacements de proximité

Un volontaire par groupe est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Laura Rossignol pour le groupe « projet pour l'enfance et la jeunesse », Martine Fournial pour le groupe « Aménagements et déplacements de proximité », Alain Gisclard pour le groupe « participation des habitants » et Line Albinet pour le groupe « Restructuration urbaine et commerciale du quartier ».

### L'état des réflexions du conseil de quartier

L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette deuxième réunion du conseil est retranscrit, par groupe projet, dans les tableaux ci-après.

## Aménagements et déplacements de proximité

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p><b>Plaine de jeux : définition des compléments d'aménagement.</b></p> 	<p>Les conseillers apprécient l'espace de la plaine de jeux de Cantepau. C'est un espace qui leur apparaît bien conçu et qui semble être respecté d'une manière générale par les habitants.</p> <p>Les conseillers demandent la mise en place d'arceaux à vélos sur la plaine de jeux et devant la maison de quartier. Cette proposition s'avère en effet nécessaire et sera étudiée avec les services de l'agglomération en charge des déplacements doux.</p> <p>Des voitures stationnent souvent sur la piste cyclable de l'avenue Maréchal Lannes, côté plaine de jeux avant le rond point. Les conseillers demandent à ce que des potelets soient mis en place pour supprimer cette pratique. Un aménagement sera étudié.</p> <p>Un conseiller signale un dysfonctionnement de l'éclairage du boulodrome qui reste allumé tardivement. Les services de la ville ont été avertis pour y remédier.</p> <p>Le création de la fontaine-jeu d'eau est très appréciée par les conseillers. Ils signalent tout de même quelques problèmes de blessures sur le revêtement en béton. Ils demandent si la mise en place d'un sol amortissant peut être étudiée pour éviter les écorchures en cas de bousculades.</p> <p>Les conseillers signalent un accès sauvage à la plaine de jeux. Certaines personnes n'empruntent pas les « accès officiels » et passent à travers les plantation notamment derrière la paroisse.</p> <p>Les conseillers pensent que des tables de pique-nique supplémentaires devraient être installés sur la plaine de jeux de Cantepau car elles sont très utilisées. Cette possibilité sera étudiée.</p>



La plaine de jeux est identifiée comme un point de rassemblement important pour les familles du quartier. Les conseillers pensent qu'il faudrait développer les temps conviviaux notamment en été avec un cinéma en plein air, des pique-niques, des activités ludiques et sportives...

Les représentants de la ville rappellent que plusieurs activités se déroulent déjà sur la plaine de jeux notamment dans le cadre des villages sportifs accueillis durant trois semaines en juillet. Plusieurs rendez-vous conviviaux sont également proposées en soirée dans le cadre du programme d'animation mis en œuvre par la maison de quartier et le centre social.

Il faut toutefois préserver certains équilibres car des dérives et débordements nocturnes sont malheureusement constatés, occasionnant des nuisances pour le proche voisinage qui aspire à une tranquillité légitime.

Plusieurs dysfonctionnements ont été observés durant l'été:

- barbecues sauvages,
- mobiliers urbains dégradés notamment l'éclairage public et les barrières de protection,
- intrusion de véhicules sur les espaces verts (des rochers ont été installés),

Les conseillers sont informés que des aménagements seront réalisés sur le terrain synthétique couvert : reprise du revêtement de sol et du grillage sur les murs du terrain pour absorber l'impact des ballons, remplacement d'une cage de but dégradée).

En conclusion, pour que cet espace vive paisiblement, les conseillers s'accordent sur la nécessité que chacun se responsabilise en tant qu'utilisateur et qu'une forme de contrôle social s'opère naturellement. C'est un enjeu pour le bien vivre-ensemble.

### Travaux de réfection de la rue Cantepau



Il est proposé aux conseillers de faire un point d'information sur les travaux de réfection de la rue de Cantepau.

La rue de Cantepau est en cours de travaux sur sa portion entre le boulevard de Strasbourg et la rue Gabriel Soulage.

Les travaux se dérouleront entre le mois de septembre et le mois de novembre. Il s'agit du remplacement des branchements d'eau.

A partir de la mi-novembre débuteront les travaux d'enfouissement des réseaux aériens. Les travaux de finition de voirie sont prévus pour février 2016.

### Améliorations à apporter dans le secteur Rouget de l'Isle



Faisant suite à la demande de riverains, les conseillers sont invités à réfléchir sur la situation du secteur de la rue Rouget de l'Isle.

Le cheminement piéton parallèle à la rue Rouget de l'Isle est décrit comme sinistre. Son sol est glissant et il apparaît mal entretenu en raison des débordements de végétation depuis les jardins privés.

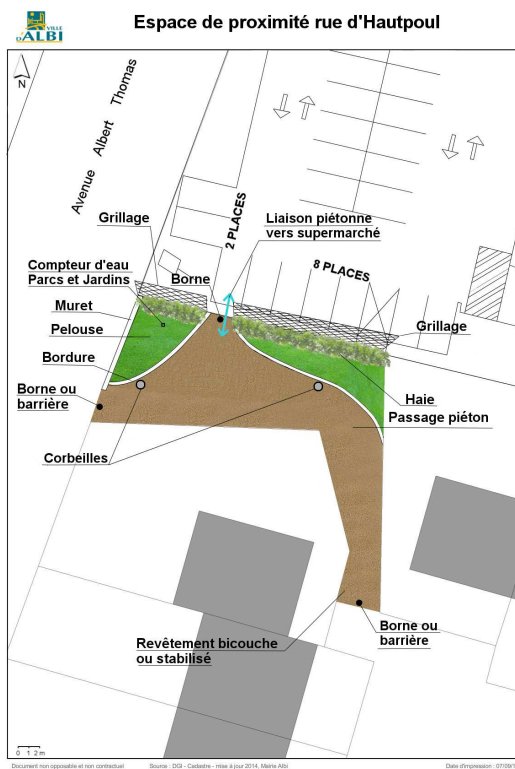
Les conseillers constatent que ce cheminement est très large pour la fonction qu'il occupe ; pourquoi ne pas le rendre sinueux ?

Ils suggèrent de mettre l'espace libre à disposition de l'association les « Incroyables Comestibles » pour y installer des plants de cultures et ainsi lui donner une nouvelle fonction.

La placette leur semble correctement aménagée avec un arbre à chaque angle, même si un nettoyage plus régulier est attendu.

Les conseillers demandent à travailler sur une proposition de programme d'aménagement lors de la prochaine réunion du conseil de quartier. Ils préconisent également d'harmoniser la gestion des espaces verts entre les différents espaces. Ils pensent que moins de fleurissement à certains endroits pourrait permettre d'embellir d'autres secteurs qui en ont aussi besoin.

## Traitement de la venelle reliant l'impasse Hautpoul et l'avenue Albert Thomas



Il est proposé aux conseillers de découvrir le plan d'aménagement d'un délaissé de terrain au bout de la rue Hautpoul, dans le secteur pavillonnaire, en bordure du quartier. L'espace public à aménager se situe en mitoyenneté du nouveau magasin hard-discount et permet de rejoindre l'avenue Albert Thomas. Son état justifie une intervention. Les riverains ont été rencontrés sur site le 28 septembre afin d'être associés à la réflexion.

Le projet d'aménagement se veut simple et fonctionnel ; il vise à améliorer les liaisons et les revêtements de sol et sera agrémenté d'un traitement paysager.

Les conseillers suggèrent qu'un arbre soit planté dans chacun des espaces verts.

Les conseillers trouvent dommage que le débouché sur l'avenue Albert Thomas ne soit pas aménagé et qu'il n'existe pas de trottoirs sur cette avenue.

D'une manière plus générale, ils considèrent que l'avenue Albert Thomas nécessite un programme de réfection pluriannuel.



**Concertation avec les riverains de la rue Hautpoul – septembre 2015**

**Nouvelles propositions des conseillers**

Les conseillers demandent à ce que soit réfléchi un aménagement de la placette qui se trouve rue Mirabeau entre les immeubles de Tarn Habitat. Cette perspective pourra être évoquée lors de la prochaine réunion du conseil de quartier.

Réflexion sur l'aménagement de la base de loisirs de Cantepau : les conseillers demandent à ce que les barbecues positionnés dans la partie basse soient déménagés. A l'endroit où ils se trouvent, ils semblent mal positionnés et peu visibles. Ils sont par conséquent très peu utilisés.

**Contrat de ville : définition des pistes d'intervention face aux besoins sociaux et aux enjeux du vivre-ensemble et de tranquillité publique : quel projet en direction de l'enfance et de la jeunesse ?**

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p><b>Rappel des orientations du PEL et PEDT</b></p>  <p><b><i>Le basket, une activité périscolaire très prisée</i></b></p>	<p>Les conseillers sont informés que le Projet Educatif du Territoire (PEDT) est une déclinaison du Projet Educatif Local que la ville d'Albi a écrit en 2009 et dans lequel elle affirme son objectif d'offrir à tous les enfants et jeunes Albigeois âgés de 0 à 18 ans un service public de l'éducation de qualité et des animations périscolaires et extrascolaires diversifiées et adaptées à leurs besoins, contribuant à leur développement et à leur épanouissement. Cette offre se fonde à la fois sur le respect des valeurs de la République et de laïcité.</p> <p>Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la circulaire 2013-036 a imposé aux communes la rédaction d'un PEDT. Ce document devient la référence afin de construire une nouvelle politique en direction de l'enfance et de la jeunesse dans le domaine du périscolaire communal. Le PEDT a été mis en œuvre à la rentrée 2015 et ce, pour les trois années scolaires à venir. Les trois axes majeurs du PEDT albigeois sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>1-</b>Mettre en cohérence les différents temps de vie de l'enfant dans un souci de complémentarité et de continuité éducative entre la famille, l'école et le périscolaire,</li> <li><b>2-</b>Développer l'égal accès de tous les enfants aux activités éducatives et de loisirs,</li> <li><b>3-</b>Développer l'implication des enfants et l'apprentissage à la citoyenneté : des conseils d'enfants sont ainsi développés dans chaque groupe scolaire. Ces projets sont réalisés en lien avec les équipes enseignantes. Leurs objectifs est de travailler sur l'amélioration du vivre ensemble et les apprentissages des valeurs républicaines par l'élaboration de charte de vie par exemple.</li> </ol>

**Présentation de l'offre de proximité existante (scolaire, périscolaire, vacances).**



*L'aide aux devoirs, une condition essentielle de la réussite scolaire.*

Aides aux devoirs

Tous les soirs, un temps d'aide aux devoirs est proposé gratuitement pour les élèves du primaire par les personnels municipaux des accueils de loisirs attachés à l'école (ALAE). La fréquentation est très importante (70 % des enfants inscrits dans les écoles de Fieu et St-Exupéry y participent).

Cette aide est complétée par l'action des associations comme le secours catholique à la maison de quartier.

Concernant les collégiens, le centre social et la maison de l'amitié propose une action pour les élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> mais on note un manque de places par rapport à la demande importante et un manque de bénévoles aussi.

Au delà de la 5<sup>ème</sup> il n'existe pas d'action de soutien scolaire.

Comment répondre à ce constat face aux besoins grandissant exprimé par les familles ?

Les conseillers suggèrent de diffuser un appel au volontariat auprès des seniors et publics retraités notamment dans le secteur pavillonnaire.

L'équipe de la maison de quartier envisage également de mener une action de soutien/aide à la scolarité des collégiens. La réflexion est en cours.

Loisirs

L'offre de loisirs de 3 à 17 ans est reconnue, présente sur le quartier et proposée par plusieurs partenaires (centres de loisirs, maison de quartier, centre social...). Les infrastructures sont aussi nombreuses sur le quartier : équipements sportifs de la base de loisirs, de la plaine de jeux, salles dédiées aux arts plastiques, à la danse...

**Besoins et situations observées par tranche d'âge.**

Au delà de l'offre existante que les conseillers reconnaissent fournie et de qualité, plusieurs besoins sont néanmoins repérés.

Sur le temps des devoirs, l'offre existe pour les primaires mais pas dans des proportions suffisante pour les collégiens.



***Impliquer les jeunes dans des actions collectives qui ont du sens.***

Par ailleurs, il est nécessaire de préciser le besoin quant au contenu : accompagner les élèves pour pallier aux difficultés globales ou ponctuelles ? De l'aide aux devoirs ou la nécessité d'aider les enfants et les jeunes à se structurer dans un cadre de travail favorisant la motivation ?

Concernant les loisirs, les conseillers notent des manques pour les plus de 17-18 ans ; l'objectif étant de lutter contre le désœuvrement propice aux déviances de toutes sortes.

Certains pensent que les jeunes restent en bas des immeubles car n'ont nulle part où aller.

Il existe pourtant plusieurs espaces qui leur sont ouverts dans le quartier (salle dédiée à la jeunesse à la maison de quartier, antenne du service insertion 16-25 ans...).

Un conseiller relève que les jeunes souhaitent un lieu pour eux sans la présence d'animateurs : une salle aménagée où les jeunes puissent avoir leur place en s'appropriant le lieu, en se montant en association.

Les représentants des institutions rappellent que ce type d'initiative a déjà été expérimentée par le passé dans un autre quartier prioritaire et les résultats n'ont pas été convaincants. Les jeunes n'étaient pas constitués en association et le local a été vandalisé après quelques temps avec pour conséquence la fermeture du lieu. Le principe d'auto-gestion est louable mais doit être encadré. Il faut responsabiliser et la solution associative apparaît comme la seule option sous réserve que certains jeunes souhaitent se mobiliser.

D'autres conseillers indiquent que les loisirs sont une chose mais aider les jeunes à se constituer un avenir apparaît un enjeu bien plus important (formation, emploi). C'est, selon eux, sur cet axe qu'il faut mobiliser les moyens et les énergies de tous (pouvoirs publics, associations et parents).



***Un enjeu de premier plan : accompagner les jeunes dans leur parcours de formation et d'accès à l'emploi***

Dans un autre registre, les conseillers mettent fortement en avant les problématiques liées à l'orientation des jeunes après la 3<sup>ème</sup>, avec une orientation subie entraînant des risques de déscolarisation.

Les jeunes conseillers du quartier font état d'un manque d'information sur les filières après la 3<sup>ème</sup>. Ce constat partagé confirme la nécessité de mettre en place un accompagnement à la scolarité des jeunes après la 5<sup>ème</sup>.

Les conseillers relèvent que l'Espace insertion 16-25 ans est repéré comme un outil très intéressant, très positif. Pour autant, il manque d'heures d'ouverture et de plages de permanence. Son fonctionnement doit être optimisé.

Ils font également remonter le manque de structures associatives sportives sur le quartier malgré la présence d'infrastructures de qualité.

Des questions se posent sous forme de débat : faut-il concentrer toutes les possibilités d'activités sportives sur le quartier ou favoriser une première prise de contact puis l'accès des jeunes aux clubs sportifs de la ville? Faut-il valoriser la mobilité des familles pour s'ouvrir à des pratiques sur d'autres quartiers et favoriser ainsi les solidarités de voisinage ?

**Perspectives d'amélioration impliquant adultes/parents et le public enfant/jeune concerné.**

**les** Pour améliorer les conditions du vivre-ensemble, les conseillers s'accordent sur le fait qu'il faudrait :

- accompagner les jeunes vers la citoyenneté active, les aider à prendre conscience qu'ils sont utiles à la société et que la société a besoin d'eux pour avancer (donner de soi pour les autres, s'impliquer dans les associations...),
- promouvoir les valeurs du sport collectif (esprit d'équipe, respect, entraide, réussite collective...),
- compléter la présence associative de proximité,
- favoriser l'implication des adultes dans la dimension collective de la vie quotidienne.



***Développer les loisirs en famille***

Quelques propositions sont émises en réponse aux constats évoqués :

- doter l'espace insertion 16-25 ans de plus de moyens pour le développer.
- faire évoluer le Printemps des Cultures pour fédérer l'ensemble du quartier, toutes les générations et tous les habitants qu'ils soient de l'habitat collectif ou du pavillonnaire. Il faut ouvrir son organisation aux habitants (via les conseillers de quartier ou citoyens dans un premier temps pour lancer la dynamique)  
Certains conseillers proposent de trouver un autre lieu de manifestation qui permettrait de se rapprocher du secteur pavillonnaire de manière symbolique.

D'autres suggèrent l'idée de créer une troupe de théâtre amateur composée d'habitants du quartier.


- développer les activités de loisirs et sorties en famille pour renforcer les liens intrafamiliaux

Parallèlement, les conseillers interrogent le devenir de deux espaces dans le quartier :

- le terrain sportif à côté de l'école Saint Exupéry ?
- l'ancienne école de la Négrouillère : espace de rencontre ?

Bruno Crusel, adjoint au maire délégué au quartier indique que ces sujets pourront être développés à l'occasion d'une prochaine réunion du conseil de quartier.

## Restructuration urbaine et commerciale du quartier

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p><b>Le projet de renouvellement urbain, une véritable chance pour Cantepau.</b></p> 	<p>Le projet de revitalisation commerciale de Cantepau est un préalable au projet de renouvellement urbain qui sera élaboré au travers de l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine).</p> <p>L'objectif à moyen terme, pour les deux collectivités, Ville et Agglomération, est de créer les conditions d'une mutation d'ensemble de ce quartier à l'image parfois négative, mais pour autant disposant d'atouts à valoriser.</p> <p>Il bénéficie en effet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'une situation et d'une desserte favorables par rapport aux grands axes,</li> <li>- d'équipements publics nombreux et de qualité,</li> <li>- d'une structure de formation professionnelle en devenir avec le centre de formation de la CCI du Tarn,</li> <li>- d'un potentiel foncier pour l'habitat et le développement économique.</li> </ul> <p>Par la valorisation de ces atouts le quartier prioritaire de Cantepau doit ainsi devenir un quartier positivement appréhendé par les habitants et les usagers de tout le Grand Albigeois, et se positionner comme le quartier ressource pour le développement et l'attractivité de la rive droite de l'agglomération.</p> <p>Pour atteindre cet objectif ambitieux, le projet de renouvellement urbain du quartier prioritaire de Cantepau qui doit s'envisager dans la durée, s'articule autour de trois objectifs majeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Agir sur la mixité sociale du quartier en augmentant la diversité de l'habitat ;</li> </ul>



***Le devenir du square Augereau en réflexion après regroupement des commerces de proximité boulevard Lannes...***

- Recomposer le quartier dans ses dimensions urbaines et commerciales ;
- Positionner le quartier au sein de son territoire et de son bassin de vie en modifiant son ouverture et en améliorant ses usages de mobilité et son attractivité commerciale.

Une première phase de réflexion a été engagée avec l'Agence d'urbanisme de l'aire toulousaine (AUAT) au cours du premier semestre 2015.

Un travail continu est également engagé avec le bailleur social, Tarn Habitat.

Les conseillers de quartier soulignent l'importance d'une opération de renouvellement urbain pour améliorer la vie des habitants et favoriser le mieux vivre ensemble.

Il s'accordent sur le fait que cette opération projetée de renouvellement urbain dans le cadre de l'ANRU implique une vision globale du quartier à 15 ans qui intègre aussi bien l'aménagement des commerces et notamment le devenir de la zone de l'hyper Casino, l'habitat collectif et le réaménagement des espaces publics et les circulations dans le quartier.

A ce titre, ils insistent sur la question du maintien ou non de la passerelle et des alternatives qui pourraient être proposées en cas de suppression. Dans ce cadre, ils évoquent les problèmes récurrents d'incivilités, de sécurité et abordent la question des circulations dans le quartier qu'ils jugent utiles de repenser : comment ouvrir le quartier (vers Mirabeau et vers la ville) et résoudre les questions de « souricières » qui favorisent les incivilités et rendent plus difficiles l'intervention des services publics.

	<p>L'avenir de la dalle du square Bonaparte est également évoqué : au vu de son usage, comment expliquer sa dégradation ? Est-elle nécessaire et si non, quelle alternative ?</p> <p>Les conseillers de quartier insistent également sur l'attachement au quartier par les habitants : dans ce cadre ils indiquent qu'il faut le valoriser par le biais d'une action de renouvellement urbain et une réflexion sur le long terme (déconstruction d'immeubles, ouvertures de voiries, déplacements doux, mixité sociale).</p>
<p><b>Etat d'avancement de l'opération de création de locaux commerciaux boulevard Lannes</b></p>	<p>Le projet de création d'un nouvel espace commercial et médical en pied de la dalle Bonaparte et exposé aux conseillers du quartier. Cette option paraît en effet de nature à apporter une réponse à la problématique de l'éparpillement des commerces, à un besoin de visibilité et d'accessibilité et à la nécessité de faciliter les flux vers ces derniers. Elle nécessite la création de locaux commerciaux adaptés, le traitement du boulevard Lannes et des accès et du stationnement à l'espace commercial projeté.</p> <p>Sur la base de cette étude Tarn Habitat a lancé une consultation de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bâtiment commercial en pied de dalle boulevard Lannes et a retenu le cabinet Théron – Cousinié en 2014.</p> <p>La Ville avait préalablement indiqué son accord sur l'emprise des aménagements urbains et leur principe et a procédé au :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• déclassement d'une partie du domaine public par la Ville et sa cession à l'euro symbolique à Tarn Habitat pour permettre la construction en pied de la dalle .</li> <li>• délivrance du PC par la Ville en septembre 2015</li> </ul>



**En 2016, le chantier de création d'un nouvel espace commercial et médical sera lancé square Bonaparte en vitrine du boulevard Lannes**

L'opération, sous maîtrise d'ouvrage Tarn Habitat, porte sur la réalisation de 7 cellules commerciales à construire sur le domaine public actuel et en lieu et place d'une partie du parking couvert à ce jour opérationnel.

Ces espaces commerciaux sont bâtis en mitoyenneté les uns des autres.

Ils sont construits uniquement en rez-de-chaussée. La surface totale des locaux est évaluée à 836 m<sup>2</sup>.

Le permis de construire déposé en mai 2015 a été délivré par la Ville d'Albi le 11 septembre 2015.

Planning prévisionnel : démarrage des travaux courant février 2016 pour une livraison courant janvier 2017

Les habitants, conseillers de quartier et citoyens, et les services publics impactés seront informés au fur et à mesure de l'avancée du chantier et des mesures d'accompagnement mises en oeuvre.

Les conseillers de quartier posent la question du devenir du bâtiment actuel square Augereau et s'accordent sur le fait que s'il n'est pas réaffecté, son emprise constituera un élément stratégique dans le cadre d'un projet d'aménagement urbain.

Ils évoquent également le devenir du bureau de poste et de la PMI et suggèrent qu'ils puissent être déplacés sur le boulevard Lannes.

**Contrat de ville : définition des pistes d'intervention face aux besoins sociaux et aux enjeux du vivre-ensemble et de tranquillité publique. Participation des habitants et collaboration institutions/associations**

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p><b>Préparation de la mise en œuvre opérationnelle du contrat de ville sur le quartier :</b>  <b>Quelles pistes pour renforcer la participation des habitants, les collaborations entre associations et institutions, pour favoriser le vivre-ensemble ?</b></p>	<p>Amélie Chevalier, cheffe de projet du GIPCUCSA qui porte le contrat de ville pour le compte de l'Agglomération et Anthony Piaser, directeur du service vie des quartiers et référent politique de la ville pour la mairie d'Albi rappellent que le contrat de ville de l'Albigeois a été signé le 9 juillet.</p> <p>Il entre dorénavant dans sa phase opérationnelle de mise en œuvre. Les actions en réponse aux enjeux identifiés se préciseront à l'échelle de trois quartiers prioritaires : Cantepau, Veyrières-Rayssac et Lapanouse.</p> <p>La participation des habitants est un enjeu de premier plan et plusieurs formes peuvent être distinguées :</p> <p>- <u>la démocratie participative</u> : l'écoute et la prise en compte de la parole de l'habitant. Les conseils de quartier sont en vigueur dans les douze quartiers depuis 2009 sur l'initiative de la ville d'Albi. Ils constituent les instances de participation citoyenne ouvertes à tous. Les Albigeois s'en saisissent de plus en plus comme dans le quartier de Cantepau et c'est une très bonne chose. L'objectif est bien de travailler avec les pouvoirs publics dans un objectif de co-construction des solutions face aux besoins identifiés en matière d'amélioration du cadre et de la qualité de vie quotidienne des habitants. Chacun peut exprimer son avis, sa réflexion, ses propositions.</p> <p>Ils seront prolongés par l'action des conseils citoyens dans les trois quartiers dits prioritaires.</p>



***Participer à la vie du quartier en contribuant à l'organisation des festivités comme le Printemps des Cultures***

- la participation à l'animation collective : au delà des instances de démocratie participative permettant de contribuer à la réflexion collective et aux propositions à mettre en œuvre dans les quartiers, la participation peut s'entendre également pour chaque habitant comme l'acte de s'impliquer personnellement dans des dimensions collectives de la vie quotidienne du quartier.

Il s'agit par exemple de s'investir dans la vie associative, dans une action d'animation avec d'autres habitants ou acteurs publics (organiser ou participer à l'organisation d'une fête de quartier comme le Printemps des Cultures, d'un repas de rue entre voisins...).

C'est bien le cas dans le quartier de Cantepau qui dispose d'une vie associative riche avec qui plus est de nouvelles associations créées récemment sur l'initiative d'habitants et qui témoignent de la volonté de s'impliquer dans la dimension collective.

Présentation est faite des associations Voyants Rouges (garage automobile solidaire) et HUDA (actions tout public pour la citoyenneté et la transmission des savoirs) par leur président, membre du conseil de quartier.

Les conseillers de quartier et/ou citoyens doivent être des relais, des forces de proposition pour dynamiser la vie locale. Ils peuvent contribuer à la convivialité, à l'amélioration des relations de voisinage, à l'entraide et à lutter contre l'isolement de certains (femmes seules, personnes âgées) à l'échelle de leur lieu de vie (sa rue, son immeuble...). Des initiatives simples peuvent largement favoriser les relations humaines au sein du quartier et le vivre ensemble.

Les conseillers de quartier reconnaissent que les repas de rue ou de pieds d'immeubles peuvent concourir à améliorer les relations entre voisins pour mieux se connaître et éventuellement s'entraider, se rendre des services au quotidien... Ce sont des moments sympatiques qu'il faut développer.

D'autres possibilités peuvent être envisagées pour accroître la participation des habitants : par exemple ouvrir les instances de pilotage des équipements de quartier aux conseillers de quartier/citoyens (comme les comités d'usagers de la maison de quartier, du centre social) afin d'intégrer la vision de l'habitant pour interroger et faire évoluer l'offre de services et d'activités de loisirs proposée...

Certains conseillers rappellent également leur rôle de relais et de prescripteurs auprès des autres habitants. C'est également le rôle des associations. Il est important d'aller au contact, d'expliquer les projets en cours, les instances de travail existantes et d'amener d'autres habitants à y participer, à se saisir des ressources qui sont mises à leur disposition.

Sur un autre plan qui renvoie aux relations et échanges dans l'espace public et plus généralement au vivre-ensemble, une discussion s'instaure entre conseillers sur le rôle des adultes et des parents vis à vis des enfants et des jeunes.

L'adulte-parent a un devoir de protection, de conseil et d'exemplarité par rapport aux plus jeunes, il doit donc se sentir légitime à intervenir lorsqu'il constate qu'un enfant peut se mettre en danger ou a un comportement inapproprié. Plusieurs situations pourraient ainsi être évitées (chutes, mises en danger...) ou se résoudre sans agressivité ni conflit.

Les conseillers s'accordent sur le fait que la place de l'adulte et le respect des institutions et des services publics sont des principes qu'il faut revaloriser.

C'est un enjeu d'éducation et également de tranquillité publique au regard des tensions que le quartier a connu cet été. Collectivement parents et adultes doivent se parler et agir aux côtés des institutions.

**Comment renforcer et maintenir l'ouverture du quartier vers l'extérieur et contribuer à revaloriser l'image du quartier ?**



***La maison de quartier, un lieu ressource pour les associations.***

En matière de collaboration entre associations et institutions, chacun s'accorde sur la nécessité de renforcer les échanges d'information et les modes de partenariat pour être collectivement plus efficace et réactif face aux besoins des habitants.

La première idée est d'organiser des temps d'échanges plus réguliers dans le quartier entre associations et institutions pour s'informer mutuellement, convenir d'objectifs de travail et de projets communs.

L'action des associations doit s'inscrire en complémentarité de l'intervention des pouvoirs publics, tout en préservant leur indépendance et leur autonomie. Elles ont besoin d'être soutenues et accompagnées pour bénéficier des moyens nécessaires à leurs activités (locaux, conseils, aide au montage de projets, de recherche de financements...).

Amélie Chevalier et Anthony Piasser confirment que les institutions sont pleinement dans cette logique et apportent leur soutien dès qu'elles sont sollicitées.

Il est rappelé que pour la seule maison de quartier de Cantepau, plus d'une trentaine d'associations est accueillie chaque saison. Elles bénéficient de locaux et de matériels afin de proposer leurs activités au public dans les meilleures conditions, elles sont également accompagnées en matière de communication et de valorisation de leurs actions (via la plaquette de la maison de quartier par exemple). C'est également le cas au centre social.

Certains conseillers impliqués dans la vie associative ressentent néanmoins des difficultés et ne comprennent pas certaines « lourdeurs » administratives.

D'autres confirment que les services de la ville d'Albi ou ceux du contrat de ville les ont efficacement accompagnés dans la réalisation de leur projet associatif pour le structurer et le mettre en œuvre.

Comment mieux faire connaître les associations auprès du public ?

Certains conseillers regrettent le traitement que la presse peut faire de tel ou tel sujet, parfois les propos tenus sont déformés dans la recherche du scoop et du sensationnel ; cela porte préjudice aux associations, à l'image du quartier et aux habitants qui se sentent stigmatisés.

Une association du quartier a récemment fait l'objet d'un tel traitement.

Néanmoins, il est essentiel de convier la presse ou de lui faire parvenir un communiqué écrit (afin d'éviter que l'information soit transformée) pour faire connaître tous les actions réalisées dans le quartier auprès du grand public.

Anthony Piaser et Amélie Chevalier rappellent à ce titre que le journal de la ville (Albimag) et celui de l'agglomération (Grand A) ont notamment vocation à promouvoir et à valoriser les actions et les projets des associations.

Parler d'une associations de Cantepau ou d'une animation qui s'y déroule dans ces magazines diffusés dans tous les foyers permet de les faire connaître à tous les Albigeois. C'est important de ne pas limiter l'information au quartier dans un esprit d'ouverture pour donner une image positive du quartier et lutter contre certains à-priori.

D'autres conseillers proposent de s'appuyer sur la radio du quartier, Radio Albiges, et d'organiser l'échange d'information en utilisant d'avantage internet, les outils numériques et les réseaux sociaux.

Certains estiment également important de bénéficier d'espaces de présentation et de promotion comme en participant à la journée des associations en centre ville, à la journée porte-ouverte de la maison de quartier, tenir un stand durant le Printemps des Cultures...



***Se faire connaître lors de la fête des associations en cœur de ville.***

Il est également suggéré d'installer des espaces d'affichage à des endroits stratégiques du quartier où les gens passent quotidiennement (commerces, écoles, services publics) afin de permettre aux associations d'y afficher leurs informations.

Amélie Chevalier rappelle que dans le cadre du programme de renouvellement urbain, un espace de présentation et d'information des projets du quartier sera mis en œuvre. Ce qui renforcera également l'appropriation par les habitants.

**Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi**

[www.mairie-albi.fr](http://www.mairie-albi.fr)

**Renseignements** : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville

81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 12 54

[conseilsdequartier@mairie-albi.fr](mailto:conseilsdequartier@mairie-albi.fr)